

Nyon, le 28 juin 2014

Le tourisme romand face aux changements
COMMUNIQUE DU FORUM INTERPARLEMENTAIRE ROMAND

A l'initiative du FIR - Forum Interparlementaire Romand, les députés romands étaient invités à discuter d'un secteur essentiel de l'économie de notre pays, et particulièrement de nos cantons romands : le tourisme. Ce séminaire, tenu à Gruyères, au cœur d'une région touristique qui réussit à maintenir stable, voire à faire croître le nombre de ses visiteurs, a réuni, sous la houlette d'un modérateur, **M. Joël Gachet**, rédacteur en chef du journal « La Gruyère », **M. Andreas Banholzer**, Directeur de l'Office vaudois du tourisme (en remplacement de M. Philippe Leuba, Conseiller d'Etat vaudois en charge de l'économie), **Mme Marie-Françoise Perruchoud-Massy**, Directrice de l'Institut du tourisme HES-SO de Sierre, **M. Francis Scherly**, Professeur honoraire d'économie touristique aux HEC Lausanne et consultant en stratégie touristique, et **M. Pascal Charlet**, Directeur de La Gruyère Tourisme. Si tous les intervenants se sont accordés pour signaler nos avantages comparatifs, tels que nos paysages, notre offre très diversifiée, un système de formation reconnu, une bonne image extérieure, faite encore de prestige et de fiabilité, ils ont souligné la perte continue de compétitivité et la baisse de l'impact net du tourisme sur notre économie depuis une vingtaine d'années.

Ainsi, le franc fort, la qualité de nos hôtels en baisse, notamment due à un manque d'investissements, ajoutée à une concurrence de 12'000 destinations, toutes joignables en moins d'une journée de voyage, et pour beaucoup, avec un rapport qualité-prix plus intéressant que l'offre suisse, nous ont fait passer, en quarante ans, du 8^e rang mondial de part du marché global dans ce secteur, au 29^e.

Bien sûr les maîtres mots pour renverser cette tendance sont **l'innovation**, qui doit renforcer la qualité des prestations, et **les investissements** soit pour la rénovation de nos équipements hôteliers, soit pour nos infrastructures touristiques. En sus, et c'est un point faible à améliorer connu : c'est la qualité de **l'accueil** qui va faire la différence avec d'autres destinations, les touristes ayant besoin de relations affectives avec le lieu qu'ils visitent, et avec ceux qui le font vivre, d'autant plus si les prix sont comparativement élevés. A ce niveau, on doit pouvoir parler d'engagement de davantage d'**intelligence du cœur et de coopération** pour mener à bien nos réflexions. Les communes à intensité touristique confirmée ont donc un rôle central à jouer, en mettant en relation constante, à titre d'exemple, les écoles et les associations diverses avec les acteurs du tourisme local, de façon à sensibiliser à l'accueil la population tout entière des communautés concernées.

A une échelle plus large, des **fonds**, notamment un fonds de cautionnement romand, pourraient donner une impulsion et une aide aux investissements nécessaires dans les divers équipements touristiques. Au niveau cantonal et intercantonal, la **formation, et la législation**, ont aussi leur rôle à jouer, formation qui doit rendre plus professionnels les acteurs du tourisme et de la restauration en particulier ; le rôle du réchauffement climatique, et des prix de l'énergie à l'avenir, doivent être aussi pris en compte ; nous devons anticiper leurs effets. Enfin, au niveau fédéral, une **loi-cadre sur le tourisme** serait bienvenue pour donner des moyens, et outils de travail communs, à nos cantons : si l'économie touristique compte pour 4% du PIB suisse, elle est pour 25% de l'économie du Valais, par exemple. A ce stade, un soutien ciblé des pouvoirs publics, à différents niveaux, serait souhaitable : la branche touristique, considérée comme relevant de l'économie privée, pourrait être soutenue comme d'autres branches de l'économie actives dans l'exportation. Tous les autres acteurs du tourisme dans les pays voisins en bénéficient, de manière directe ou indirecte, d'ailleurs.

Le FIR, profitant de son assise intercantonale, va donc évaluer le besoin d'une intervention unique dans nos divers cantons romands, pour faire remonter ces différents constats et des pistes de solution. Il n'est sans doute pas trop tard, mais il ne faut plus tergiverser : il convient dorénavant de réfléchir et d'agir, ensemble.

Pour plus d'informations : Fabienne Freymond Cantone, Présidente du FIR, députée vaudoise et conseillère municipale à Nyon, 079'778'92'28

Présidente	Fabienne Freymond Cantone, députée, chemin Prélaz 46A, 1260 Nyon, 079 778 92 28, freymond.cantone@nyon.ch
Trésorier	Vassilis Venizelos, député, Jordils 25, 1400 Yverdon-les-Bains, 078 804 14 99, vassilis.venizelos@verts-vd.ch
Vice-présidents	
Fribourg	André Schönenweid, député, ch. Gr.-Sickingen 6, 1722 Bourguillon, 079 230 60 83, andre.schoenenweid@epfl.ch
Genève	Gabriel Barrillier, député, FMB, rue Ernest-Hentsch 7, 1207 Genève, 079 206 41 91, barrillier@gc.ge.ch
Neuchâtel	Marianne Guillaume-Gentil-Henry, députée, La Joliette, 2013 Colombier, 032 842 44 07, marianne.guillaumegentil@gmail.com
Valais	Véronique Coppey, députée, 1934 Bruson, 079 213 85 56, verocoppey@gmail.com
Vaud	Christine Chevalley, députée, chemin Plan Manon 15, 1820 Veytaux, 079 216 97 01, chricheva@yahoo.ch
Jura	Jean-Yves Gentil, rue du Haut-Fourneau 9, 2800 Delémont, 079 672 06 40, jean-yves.gentil@pssuisse.ch